

L'Italie ose le référendum sur la naturalisation accélérée : une leçon pour l'Allemagne ?

écrit par Nicolas Faure | 10 juin 2025



Alors que les élites politiques allemandes refusent toute consultation populaire sur les questions migratoires, Rome prend tout le monde de court : un référendum est organisé sur la réduction du délai de naturalisation des immigrants légaux, passant potentiellement de dix à cinq ans. Une initiative rare dans l'Union européenne, où la démocratie directe est souvent redoutée par les institutions.

En Allemagne, ce type de consultation est systématiquement rejeté. Pourtant, l'AfD réclame depuis longtemps que les citoyens puissent s'exprimer sur les grandes orientations migratoires du pays. Les partis traditionnels, quant à eux, invoquent le risque de dérapage populiste, et préfèrent laisser ces sujets sensibles entre les mains de professionnels du consensus. Il faut croire que la peur du peuple est plus forte que la foi dans la démocratie.

Et voilà que cette impulsion vient d'Italie, un pays que certains commentateurs allemands n'hésitent pas à caricaturer comme mal gouverné, inefficace et dépendant des subsides européens. Le contraste n'en est que plus frappant. Là où Berlin refuse tout débat populaire, Rome l'organise.

Le Premier Ministre Giorgia Meloni, pourtant chef de file d'un gouvernement conservateur, s'oppose à la réforme soumise au vote. Elle refuse de brader la citoyenneté italienne sous pression idéologique. Une position claire, droite, assumée, qui tranche avec la soumission permanente des gouvernants allemands à l'agenda médiatique et aux lobbies. Meloni tient bon. D'autres, à sa place, auraient déjà capitulé trois fois. **Il est vrai que le référendum italien pourrait échouer. Mais il a lieu.** Et ce simple fait est, en soi, un événement. Une lueur dans un paysage institutionnel

européen où les citoyens sont de plus en plus réduits au rôle de spectateurs. Un éclair de souveraineté populaire dans une Union où les grandes décisions s'écrivent à huis clos, entre technocrates, juges et experts appointés.

Plus inquiétant encore : pour s'informer correctement sur cette consultation, il faut aujourd'hui consulter des sources étrangères, parfois issues du Qatar. Cela en dit long sur l'étouffement médiatique qui règne dans nos démocraties. Dès qu'un événement ne rentre pas dans le récit officiel, il est ignoré, ou relégué en bas de page.

L'Italie, en organisant ce référendum, rappelle que la démocratie ne se limite pas à voter tous les cinq ans. Elle exige du courage politique, de la clarté, et une certaine confiance dans le peuple. Ce que Bruxelles redoute, ce que Berlin refoule, Rome l'assume. Et, qu'on le veuille ou non, cette petite lumière venue du sud suffit à éclairer les ténèbres démocratiques dans lesquelles s'enfonce une Union européenne de plus en plus autiste. C'est une leçon. Encore faut-il vouloir l'apprendre.

Nicolas FAURE

09/06/2025